

## Messianisme et messianité de Maïmonide

Rivon Krygier

Rabbi Moïse ben Maïmon (Maïmonide) est né à Cordoue, en Espagne, en 1138<sup>1</sup>, soit plus de trois siècles avant la grande expulsion. Éminente figure de l'âge d'or espagnol, il en incarne aussi les heures les plus sombres. Son sort anticipe celui des juifs ayant pu demeurer en Espagne et qui seront finalement contraints de prendre à leur tour le chemin de l'exil. Il a à peine dix ans lorsqu'il fuit avec sa famille la fureur des Almohades.<sup>2</sup> Il s'agit alors non d'inquisiteurs chrétiens mais de fanatiques musulmans qui exigent des juifs de se convertir à l'islam, en professant publiquement la *chahâda*<sup>3</sup>, sous peine d'exil ou de mort. Durant ses pérégrinations à travers l'Afrique du Nord, le jeune Maïmonide dû à plusieurs reprises, pour survivre, se faire passer pour musulman, à la manière des marranes. Mais il est encore un aspect qui rapproche le personnage de la génération qui a précédé et suivi l'exil d'Espagne<sup>4</sup>, et dont l'importance est majeure pour l'histoire de la pensée juive : la forte empreinte messianique de ses écrits. Ce dernier point mérite de nouveaux éclaircissements, dont certains sont des plus saisissants.

### *La conception messianique de Maïmonide*

Gershom Scholem a suggéré de distinguer entre deux types de messianisme, dans les sources du judaïsme.<sup>5</sup> Le premier est de nature *utopique*, voire même *apocalyptique*. C'est cette vision qui prévaut dans les strates littéraires datant de la période du second Temple et dont l'influence sur les mentalités futures, notamment dans le Talmud, mais aussi les Pères de l'Église, fut prépondérante. Dans cette conception, la venue du messie s'accompagne de cataclysmes et d'un jugement dernier aboutissant à une transfiguration radicale de l'ordre cosmique. Le second type de messianisme est de nature *restauratrice*. Il ne vise qu'à rétablir la royauté d'antan, l'indépendance nationale, sans que survienne aucun bouleversement surnaturel. Pour une bonne part, c'est avec justesse que Scholem définit la conception de Maïmonide comme incarnant par excellence cette dernière catégorie. Il suffit d'évoquer à quel point le projet messianique maïmonidien, se veut rationnel et naturel. Maïmonide (*Hil. melakhim* 12:2) souscrit explicitement au point de vue de Samuel (un Sage important du III<sup>e</sup> siècle, vivant en Babylonie) qui défendait la position selon laquelle :

Il n'est de différence entre ce monde-ci et les temps messianiques que la domination des Nations (sur Israël) (*Berakhot* 34b ; *Sanhédrin* 91b).

Qui plus est, Maïmonide (*Hil. melakhim* 11:3) stipule que le messie ne devrait pas nécessairement accomplir des miracles. Il est vrai qu'*a contrario*, dans son épître au Yémen (cf. *Épîtres*, Verdier, 1983, p. 102), Maïmonide évoque le fait que le messie accomplira des

---

<sup>1</sup> Cf. l'article de S.Z. Hevlin, « À propos de la biographie de Maïmonide » [en hébreu], *Da'at* 15, 1985, qui démontre que 1138 est bien l'année de sa naissance et non 1135, comme on l'a cru trop longtemps.

<sup>2</sup> Un résumé succinct des pérégrinations de Maïmonide se trouve dans le commentaire de M. D. Rabinovits sur les *Épîtres* [de Maïmonide], Lagrasse, Verdier, 1983, p. 51, rem. 37.

<sup>3</sup> La *chahâda* est la profession de foi musulmane qui consiste à confesser qu'il n'est pas d'autre divinité que Allah et que Mahomet est Son Envoyé.

<sup>4</sup> Cf. Isaïe Tishbi, *Le messianisme à l'époque de l'exil d'Espagne et du Portugal*, Jérusalem, 1985 (en hébreu).

<sup>5</sup> Cf. Gershom Scholem, « Pour comprendre le messianisme juif » dans : *Le messianisme juif*, Paris, Calmann-Lévy, 1974, pp. 25-36.

prodiges aux yeux des Nations qui les plongeront dans la stupéfaction. Mais on considère généralement que cette missive à la vocation de reconforter une communauté en péril, ne reflète pas certaines nuances de pensée de nature à décourager. Notamment, Maïmonide considère que bon nombre de phénomènes d'ordre miraculeux décrits dans le récit bibliques sont en réalité de simples visions prophétiques ou des formes imagées et allégoriques de réalités intellectuelles. Quoi qu'il en soit, décrivant dans la même lettre le programme attendu de l'activité messianique, aucun miracle n'est à l'ordre du jour. La suite du propos enjoint même abondamment de n'accorder aucun crédit aux thaumaturges. Ne constituant pas une condition nécessaire de la rédemption, la capacité à déclencher des miracles peut, le cas échéant, induire en erreur sur l'identité du messie, comme le démontrent les récits de faux-messianisme que Maïmonide se fait fort de rapporter.

Ce rationalisme est pour ainsi dire une constante. Ainsi, pour Maïmonide, aux temps messianiques, les lois de la Tora ainsi que leur application pratique définie par la loi orale resteront en vigueur. Il en va de même pour les lois naturelles : « La vie naturelle suivra son cours » (*Hil. melakhim* 12:1). Au regard de certaines croyances qui prévalaient, le programme maïmonidien que le messie aura à remplir est des plus réalistes :

Le roi messie est appelé à restaurer la royauté de David, sous sa gouverne antique, à faire construire le Temple et à rassembler les exilés d'Israël. Dès lors, seront rétablies toutes les règles d'antan telles le culte des sacrifices et les lois de l'année sabbatique et du jubilé, selon les modalités définies par la Tora (*Hil. melakhim* 11:1).

Ceci va à l'encontre des conceptions entendues dans certains *midrachim* pour lesquels certains commandements de la Tora pourraient être modifiés ou devenir caducs, aux temps messianiques.<sup>6</sup> Et fait hautement significatif : c'est le messie qui œuvre à la reconstruction du Temple. Cette conception doit être mise en concurrence avec celle adoptée par nombreux rabbins médiévaux selon laquelle le troisième Temple descendra du ciel, pleinement achevé, jusqu'à son lieu de prédilection, Jérusalem<sup>7</sup>. Enfin, c'est la réussite du messie dans ses entreprises qui atteste *post factum*, rétrospectivement, qu'il était bien l'élu. Comme l'observe G. Scholem :

Aucune constitution surnaturelle de son être ne vient garantir sa réussite, ni rend possible de l'identifier avec certitude, tant qu'il ne se sera pas fait reconnaître (*op. cit.*, p. 59).

Toutefois, il serait erroné de voir dans toute cette conception, comme le laisse entendre Scholem, une tentative de neutraliser le messianisme. Aviezer Ravitsky<sup>8</sup> a proposé quelques réajustements à ce tableau trop réducteur qui ne retient que les aspects réalistes et rationalistes du messianisme maïmonidien. Le caractère essentiellement restaurateur ne dissout nullement le ferment utopique.

En effet, notre rabbin vise davantage qu'au simple rétablissement de la dynastie davidique et à l'édification renouvelée du Temple de Jérusalem. C'est un véritable bouleversement de l'ordre

---

<sup>6</sup> Cf. Rav Yossef enseigne : « Dans les temps à venir, les commandements seront rendus caducs » (*Nida* 61b) ; Voir *LvR* 13:3 qui laisse entendre qu'un jour, les animaux interdits à la consommation seront autorisés.

<sup>7</sup> Cf. Rachi et Tossafistes, comment. sur *Roch ha-chana* 30a ; *Midrach Tanhouma*, Ex 15. À comparer avec la descente de la Jérusalem céleste dans l'*Apocalypse de Jean* (*Ap* 21:2, 10). Il est même une conception répertoriée dans certains *midrachim* selon laquelle le messie lui-même doit descendre des cieux, sur la base du verset de Daniel (7,13). Cf. le *Sefer Zeroubavel* et son écho dans *Otsar Midrachim* 146, *Ha-chem yimlokh*. Selon *Sanhédrin* 98a, la possibilité que le messie arrive sur des nuées célestes, et non sur un âne, dépend du mérite d'Israël.

<sup>8</sup> Cf. « Selon la force de l'homme, les temps messianiques selon Maïmonide » dans : *Messianisme et Eschatologie*, pp. 191-220 (en hébreu), Jérusalem, 1984.

politique et spirituel du monde entier qui est attendu. Le triomphe du messie doit constituer la preuve tangible pour les Nations qu'elles avaient rendu un culte à des idoles funestes. La reconnaissance universelle du véritable monothéisme a d'ailleurs été préparée, par les soins de la providence :

Toutes ces paroles de Jésus le Nazaréen et celles de cet Ismaélite qui apparut après lui, n'ont été prononcées que pour frayer la voie pour le roi Messie et réparer/réformer le monde entier pour qu'il serve Dieu dans l'unité, comme il est dit : « Alors, Je gratifierai tous les peuples d'un langage épuré pour que tous invoquent le nom de l'Éternel et l'adorent d'un seul cœur » (*Sophonie* 3:9) (*Hil. melakhim* 11:4).<sup>9</sup>

La restauration prend ici une tournure utopique en ce qu'elle constitue la réparation d'une déchéance originelle ayant affecté au profond les civilisations, celle provoquée lors de la génération d'Enoch (cf. *Gn* 4,26). C'est à cette époque que, selon Maïmonide, l'humanité commença à verser dans l'idolâtrie (cf. *Hil. âvoda zara* 1:1-2). Plus encore, l'édification de l'indépendance politique devrait finalement aboutir à la suppression de « l'état de guerre, de convoitise et de rivalité » qui pèse sur le monde, permettant alors à l'humanité de se consacrer pleinement au but suprême et sacré de l'existence : « la connaissance théologique accessible selon la capacité humaine de perception » (cf. *Hil. melakhim* 12:5). Il s'agit alors secondairement d'une restauration remontant plus haut encore, soit à la racine même de la destinée humaine puisque cet état privilégié de contemplation, favorisé par une assise physique solide, évoque la situation idyllique du jardin d'Eden, avant la faute (cf. *Guide* 1:2). A. Ravitsky a donc eu raison de critiquer l'affirmation de Scholem selon laquelle, pour Maïmonide :

La tâche de l'homme est clairement définie par la révélation (la contemplation) et son accomplissement ne dépend pas de la venue du messie... La logique interne de la pensée de Maïmonide ne requiert pas du tout un effort de l'homme pour hâter la fin de l'histoire du monde » (*ibid.* pp. 59-60).

Certes, force est de reconnaître que dans l'ensemble de ses écrits, l'Aigle de la Synagogue n'octroie qu'une place très circonscrite à la question messianique. Le *Guide des égarés*, son œuvre philosophique et théologique majeure, n'aborde le sujet que très incidemment. Quand déjà il le fait, il n'a de cesse d'enjoindre à se montrer suspicieux envers tout candidat aventureux, atteint de la fièvre messianique. Le primat de la spéculation intellectuelle sur tout programme politique ne fait donc aucun doute. Mais ces deux dimensions ne sont aucunement détachées l'une de l'autre. L'édification nationale est la condition nécessaire d'une réalisation optimale de la vie contemplative. Le projet messianique est ce qui rend possible la floraison spirituelle, à l'échelle collective. La mise au ban de l'apocalyptique juive, au profit d'une vision plus terre à terre, loin d'avoir supprimé l'élan utopique et galvanisant, lui octroie au contraire une *praxis* inscrite dans l'histoire naturelle dont l'actualisation s'inscrit désormais dans la ligne d'horizon.

### *L'élan messianique dans les écrits de Maïmonide*

Comme l'a fort justement observé Isaac Twersky<sup>10</sup>, notre codificateur ne s'est pas contenté, dans son *Michné Tora*, de définir les lois et règles de conduite en vigueur pour son temps ; il

---

<sup>9</sup> Cette partie a été censurée dans l'édition de Venise mais existe dans les manuscrits de Rome, Amsterdam, Yémen. Cette conception était déjà énoncée par Rabbi Yehouda Ha-Lévi (*Kouzari*, Livre IV:23).

<sup>10</sup> Cf. son article : « Maïmonide et la terre d'Israël : aspects légaux, philosophiques et historiques » [en hébreu], *Culture et société, Hommage à Haïm Hillel ben Sasson*, Jérusalem, 1989, p. 371.

inclut celles qui, suspendues par les avatars de l'histoire, prévaudront aux temps messianiques. Ainsi parle-t-il des règles relatives à la prophétie comme si elles étaient toujours praticables ! En d'autres termes, Maïmonide est un des rares codificateurs à avoir établi une réglementation directement applicable dans le royaume messianique. Ajoutons à cela que Maïmonide est le seul d'entre tous les grands docteurs de la *Halakha* à avoir établi une codification qui embrasse tous les sujets de la législation juive. Il s'agit d'une œuvre totale, destinée à un temps d'accomplissement total.

De ce fait, Twersky a montré combien cet ouvrage volumineux a ravivé l'amour religieux pour la terre d'Israël. L'auteur du *Michné Tora* veille régulièrement à mentionner les étapes historiques qui ont conduit à la disparition de tel ou tel phénomène religieux, la suspension de telle ou telle loi, etc. Ce découpage de l'histoire en phases successives est significatif car la désignation explicite des facteurs de dégradation dessine l'itinéraire que doit emprunter à rebours le processus rédempteur. Prenons encore le cas de la capacité prophétique. Selon Maïmonide, ce sont les conditions avilissantes de l'exil qui sont à l'origine de son dépérissement (cf. *Guide* II:36). L'état dépressif, à un degré ou un autre, inhibe et tarit le sens prophétique. Une amélioration sensible du moral et des conditions de vie de la diaspora est donc susceptible de ranimer l'esprit prophétique. Sa résurgence, après un long intermède léthargique, annonce et précède de peu la venue du messie.

Il nous faut encore constater que dans ce type de phénomène, aucune intervention *ex machina* de Dieu n'est évoquée. Le processus messianique est inhérent à l'histoire et à ses fluctuations. Si le support divin se manifeste de par le succès de l'entreprise, l'initiative humaine joue, tout au long, le rôle déterminant. À tel point que Salomon Pinès s'interroge sur d'éventuelles implications pragmatiques des propos tenus par Maïmonide dans son *Épître aux Sages de Marseille*.<sup>11</sup> Dans cette missive, le rabbin exprime la conviction que les cataclysmes qui ont déferlé sur la nation d'Israël, et auront conduit à la destruction du Temple, doivent être imputés aux égarements du peuple qui a préféré hypothéquer son avenir en se fiant aux prédictions induites à partir des ouvrages astrologiques, plutôt que se former à l'art martial ! Pinès se demande s'il ne faut pas voir dans ces déclarations une velléité de reconquérir la terre d'Israël, par une campagne militaire, sans attendre le moindre signal divin. Quoi qu'il en soit, il est clair que le propos exprimé dans cette lettre n'est qu'un jalon de plus sur une trajectoire de pensée cohérente qui met en exergue l'activisme humain dans le processus messianique. Pour citer un dernier exemple des plus significatifs, Maïmonide est un des rares décisionnaires juifs à avoir considéré que les Sages ont la prérogative de se reconstituer d'eux-mêmes en Sanhédrin (cour suprême), sans dépendre de l'avènement messianique. Cette entreprise constitue au contraire une étape favorisant l'émergence du messie.<sup>12</sup> Maïmonide semble s'y être lui-même préparé, en tout cas, au mieux de sa plume. Toute la conception de son œuvre vise à en frayer la voie, en la déblayant de tous les obstacles théologiques et juridiques susceptibles de reléguer le messie aux temps messianiques...

---

<sup>11</sup> Cf. le Recueil de *responsa* et épîtres de Maïmonide, édit. Leipsig, II, p. 25a. Et l'article de S. Pinès : « La renaissance de l'État selon Ibn Caspi et Spinoza » dans : *Pensée d'Israël et la pensée des peuples* [en hébreu], Jérusalem, Bialik, 1977, p. 297.

<sup>12</sup> Cf. le Commentaire de la *Michna*, *Sanhédrin* 1:3, édition Kapah, p. 148 (en hébreu) et I. Twersky, *op. cit.*, pp. 373-375, rem. 38.

## La messianité de Maïmonide

Tout ce qui vient d'être dit du messianisme dans l'œuvre maïmonidienne fait encore pâle figure au regard de ce qu'une analyse plus minutieuse permet de dévoiler. Tout porte à croire que Maïmonide s'était considéré lui-même comme étant virtuellement le messie. Nous avons pu en effet constituer un faisceau d'indices qui confortent cette hypothèse :

– Les caractéristiques de la figure messianique :

Selon la définition maïmonidienne, le profil principal auquel le messie doit correspondre est qu'il doit être un homme doté d'une sagesse intellectuelle hors du commun et d'un haut sens prophétique :

Ce roi de la lignée de David qui régnera, sera d'une *sagesse plus grande que celle de Salomon* et d'une *capacité prophétique proche de celle de Moïse*. C'est pourquoi, il sera un maître pour tout le peuple et il enseignera les directives divines (*Hil. techouva 9:2*)<sup>13</sup>.

Si nous poussions la curiosité au point de nous demander quelle peut bien être la personne qui, dans la génération de Maïmonide, pouvait satisfaire à un tel portrait, proche à la fois de Moïse et de Salomon, nous n'aurions guère de difficultés à l'identifier. Il se trouve, en son temps, un homme qui, par une étrange coïncidence, porte le nom de Moïse, comme le prophète rédempteur d'antan, et dont l'éminente notoriété et la réputation de sa sagesse se sont propagées aux quatre coins de la diaspora... S'agissant des capacités prophétiques de Maïmonide, il nous faut encore avouer qu'il reste très discret. Mais là encore la conception rationaliste de Maïmonide rend les choses bien plus accessibles. Il considérait le don de prophétie comme un phénomène naturel qui pouvait s'éveiller, hormis quelques prédispositions psychiques, chez le sage qui parvenait au sommet de la connaissance (*ibid.*, IV, p. 100).

Comme nous allons le voir, pour Maïmonide, la chose ne devait pas être hors de portée. Mais ce n'est pas le lieu ici de s'étendre longuement sur les divers indices notamment biographiques qui montrent que Maïmonide devait être effectivement convaincu de remplir lui-même les conditions requises. Abraham Joshua Heschel a consacré un long article resté célèbre dans lequel il le démontre de manière très éloquente<sup>14</sup>. Nous nous attacherons ici à relever quelques indices du regard qu'il portait sur sa propre érudition qui sans nul conteste était époustouflante et unique en son genre.

Très jeune il écrit divers ouvrages dont un commentaire fondamental sur la *Michna*, et par la suite, rédige la codification monumentale des lois juives, dont nous avons déjà parlé. Celle-ci porte le nom de *Michné Tora*, le parfait pendant oral de la Loi écrite par Moïse.<sup>15</sup> Il est absolument convaincu d'en avoir ainsi conçu l'ouvrage définitif et universel :

Au total, j'ai conçu cet ouvrage afin qu'il ne soit plus nécessaire à quiconque de recourir à tout autre livre traitant du droit juif, celui-ci devant rassembler tout le contenu de la loi orale, y compris les décrets et amendements, les coutumes et ordonnances édictés depuis les temps de Moïse notre

<sup>13</sup> Cf. aussi, dans : *Épître au Yémen*, *op. cit.*, pp. 178-179.

<sup>14</sup> A. J. Heschel, « Maïmonide croyait-il avoir atteint le degré de prophétie ? » [en hébreu], dans : *Louis Ginzberg Jubilee Volume*, AAJR, New York, 1945, pp. 159-188.

<sup>15</sup> Il est à noter que le *Michné Tora*, dont la signification littérale est « la répétition ou complément de la Tora », est également le nom traditionnel accordé au *Deutéronome* qui est essentiellement un long discours de Moïse qui reprend les grands thèmes de la Tora. Toutefois, l'autre appellation de l'ouvrage « *Yad hazaka* », qui fait également allusion à l'épopée de la sortie d'Égypte, n'est pas de Maïmonide mais plus tardive.

maître, en passant par le Talmud et son commentaire par les Guéonim, et au travers des ouvrages qu'ils ont ensuite publiés. C'est la raison pour laquelle j'ai dénommé le présent ouvrage « *Michné Tora* » (répétition de la Tora) car quiconque ayant dans un premier temps lu la Loi écrite, pourra lire celui-ci, et de la sorte, connaîtra l'ensemble de la Loi orale sans devoir avoir recours à tout autre ouvrage du genre (Introd. *Michné Tora, ou-va-zeman ha-zè*).

Il faut évidemment ajouter à ces œuvres essentielles le *Guide des égarés* qui, bien plus qu'un simple ouvrage de théologie et de philosophie, représente pour Maïmonide la quintessence spirituelle du judaïsme. Les grands secrets de la Tora y sont révélés de manière allusive permettant à tout disciple méritant de renouer au savoir ésotérique jadis transmis par Moïse aux seuls initiés.

Les quelques éléments évoqués ici suffisent à attester une envergure qui n'a rien à envier à celle esquissée par Maïmonide pour dépeindre la figure messianique. Au demeurant, Maïmonide s'est attaché à laisser négligemment un indice précis à qui voudra bien le relever. Dire que la sagesse du messie devra dépasser celle du roi Salomon est somme toute difficile à mesurer et serait même mission impossible si Maïmonide ne s'était donné la peine lui-même d'en fournir l'étalon. En effet, il rappelle « la tradition répandue selon laquelle Salomon avait découvert la raison de tous les commandements à l'exception de ceux relatifs à la vache rousse » (*Guide* III:26, p. 503). Or, parmi les grands sujets traités dans le *Guide des égarés*, celui du sens occulte des commandements divins occupe une place considérable. Le maître s'est attaché à traquer la signification de l'ensemble des commandements, là où beaucoup avant lui avaient renoncé. Il révèle même non sans une certaine fierté avoir perçu le sens de tous les commandements, hormis « un petit nombre dont jusqu'à présent, il ignore le motif » (*Guide* III:26, p. 505 ; III:35, p. 534). Il aurait acquis ce savoir exceptionnel notamment grâce à l'étude qu'il a menée des pratiques des Sabéens (*Guide* III:29, p. 514). Si bien qu'à l'issue de l'ensemble des chapitres exposant ces motifs, Maïmonide ne mentionne explicitement comme seul et unique commandement pour lequel effectivement, il n'aurait pas réussi à en percevoir tout le sens, celui de la vache rousse<sup>16</sup> ! (*Guide* III:47, p. 594). On n'est pas au bout de ses surprises, lorsque, à y regarder de près, on s'aperçoit que ce qu'il dit en ignorer, ne concerne que des aspects de « détails » (notamment, les espèces utilisées) :

Je ne sais toujours pas pour quelle raison on emploie dans la cérémonie de la vache rousse le bois de cèdre, l'hysope et la laine cramoisie, ni pourquoi on se sert d'un bouquet d'hysope pour faire l'aspersion avec le sang de l'agneau pascal ; je ne trouve rien par quoi justifier la préférence donnée à ces espèces (*ibid.*).

Or, ces détails sont soit purement contextuels, soit inintelligibles par essence, autrement dit négligeables, selon les critères qu'il a clairement définis ! :

Mais que la victime soit tantôt un agneau, et tantôt un bélier, et que les victimes soient d'un nombre déterminé, ce sont des choses dont on ne pourra jamais donner aucune raison [suffisante]. [...] Selon moi, tous ceux qui s'évertuent à chercher des raisons pour quelques-unes de ces dispositions de détail [tel le nombre ou l'espèce des animaux immolés] font preuve d'une grande folie... (*Guide* III:27, p. 504).

De sorte qu'à la fin de la recension globale des commandements et de leur sens, Maïmonide fait un aveu définitif qui n'en est plus un :

Maintenant, nous avons parcouru un à un tous les commandements compris dans ces différentes classes, et en avons indiqué les raisons. Il n'en reste quelques-uns que je n'ai pu motiver, ainsi que

---

<sup>16</sup> Et incidemment, celui de l'aspersion avec le sang de l'agneau pascal, mais c'est encore la question du choix de l'hysope comme moyen d'aspersion qui est en jeu, comme pour la vache rousse.

quelques particularités peu importantes. Mais en réalité, nous en avons donné la raison virtuellement, d'une manière qui est à la portée de tout homme studieux et intelligent (*Guide* III:49, p. 609).

En dépassant ainsi la sagesse du roi Salomon, ne dévoile-t-il pas un pan de sa messianité ?

– De Mochè rabbénou à rabbi Mochè ben Maïmon :

L'affirmation que Maïmonide se soit identifié au personnage rédempteur de Moïse ne se fonde pas seulement sur les éléments que nous venons de mentionner. L'épître au Yémen nous fournit d'autres allusions qui ne manquent pas de poids. Au début de la lettre, dont le thème essentiel est le messianisme, il écrit :

Que Dieu garde ces hommes puisqu'ils font mon éloge, m'exaltent et me rangent parmi les grands et les puissants. C'est leur amour qui parle, [...] mais je ne suis qu'un petit parmi les moindres des maîtres d'Espagne dont l'élite est descendue en exil, [...] le peu (de connaissance) que j'ai acquis, etc. (*Epître au Yémen*, p. 50-52, traduction légèrement modifiée).

Dans ce passage, il y a une allusion importante à l'éminente ascendance de Maïmonide, dont nous reparlerons plus loin. Pour le reste, il se présente en toute humilité alors qu'au moment où il écrit cette missive, en 1172, il est déjà un grand maître reconnu, ayant rédigé bon nombre de ces ouvrages. Il est fort probable qu'il y ait dans cette marque de modestie un aveu d'identification au personnage de Moïse, dont la Tora dit de lui qu'il était « fort humble, plus qu'aucun homme qui fût sur terre » (*Nb* 12,3). Mais bien plus significative, dans cette missive, est la date que Maïmonide pointe comme étant celle du renouvellement de la prophétie, et qu'il déclare tenir de cette filiation. Celui-ci qui, selon ses propres propos, devrait précéder de peu l'apparition du messie, est prévu pour l'année 4976 du calendrier hébraïque, soit en 1216. Maïmonide aurait eu à cette date 78 ans. Or on s'en souvient, c'est à l'âge de 80 ans que Moïse a conduit le peuple d'Israël hors d'Égypte. Le prophète devait donc avoir pas loin de 78 ans au moment de la révélation du buisson ardent, sa première expérience prophétique. Rappelons incidemment que Moïse Maïmonide se trouvait lui aussi en Égypte, de surcroît en relation étroite avec le sultan dont il était le médecin, à l'instar de Moïse proche de la cour d'Égypte.<sup>17</sup> Restait alors pour le futur messie à joindre la terre d'Israël sur laquelle devait s'enclencher le processus messianique que Moïse ne put mener à bout (*ibid.*, IV, p. 101). Un écho du rapprochement entre les deux personnages se fait entendre dès le moyen âge, dans un dicton populaire : « De Moïse à Moïse (Maïmonide), personne ne parut plus comme Moïse. »<sup>18</sup>

– Le contexte historico-politique :

Toujours dans l'épître au Yémen, Maïmonide évoque la tradition fondée sur les prophéties d'Isaïe et Daniel, selon laquelle :

---

<sup>17</sup> Le sentiment d'être en exil est marqué chez Maïmonide. Il a personnellement beaucoup souffert de la persécution. Il ne pouvait pas être indifférent à la dimension historique et à ce que pouvait évoquer pour lui, une sortie d'Égypte. Voir également le commentaire de M. D. Rabinovits [*Hil. Melakhim* 5,8, rem. 32] rapportant le témoignage de Rabbi Achtourî ha-parkhi sur la gêne ressentie par Maïmonide en raison de son habitation en Égypte, contraire à la prescription biblique.

<sup>18</sup> Le dicton se fonde sur le verset : « Il n'est jamais plus paru en Israël un prophète tel que Moïse avec qui l'Éternel s'entretenait en face à face » (*Dt* 34:10).

La venue du Messie aura lieu lorsque s'affronteront Chrétienté et Islam et lorsque leur empire s'étendra sur le monde, comme en cette époque-ci, c'est là quelque chose d'indubitable et il n'y aura pas de démenti (*ibid.*, III, p. 94)<sup>19</sup>.

On ne peut avoir de témoignage plus précis de la conviction de Maïmonide sur l'imminence des temps messianiques. À son époque, se déroule la seconde croisade. Pour Maïmonide, les conditions effroyables d'oppression et d'humiliation que connaît alors le peuple d'Israël est un signe des temps :

Il en sera ainsi des jours du messie, que rapidement il se révèle : Lorsque les Nations penseront que cette nation (Israël) n'aura jamais plus de souveraineté et jamais ne sera délivrée de la servitude où elle se trouve, et que tous les sages seront unanimes sur cet avis jusqu'aux magiciens et enchanteurs [...] alors, le messie apparaîtra (*ibid.*, III, p. 87).

La prophétie de Daniel, assure Maïmonide, annonce qu'Ismaël est le quatrième et dernier royaume dominateur, suite auquel surgira le messie (*ibid.*, III, pp. 94-95). Il ignore encore qu'en 1187, soit quinze ans après l'écriture de cette lettre, Jérusalem tombera aux mains de Saladin. Pour l'heure, l'oppression est jugée à son paroxysme :

Il n'y a pas eu contre Israël de nation plus hostile qu'elle, ni de nation qui ait fait preuve de méchanceté systématique pour nous humilier, nous diminuer et nous haïr comme eux [les Ismaélites]. Nous subissons déjà leur assujettissement, leurs tromperies et leurs mensonges au delà de ce que nous pouvons supporter (*ibid.*, IV, p. 105).

Enfin, reste encore un signe révélateur qui annonce la venue imminente du rédempteur : l'effervescence messianique elle-même. Après avoir évoqué différents épisodes de faux messianismes qui se sont produits dans les dernières décennies, Maïmonide écrit :

Tous ces événements sont conformes à la promesse des prophètes qui nous en ont informé comme je vous l'ai dit : à l'approche des jours du messie véritable, se multiplieront ceux qui prétendent et pensent être le messie (*ibid.*, IV, p. 107).

– Le statut de messie virtuel :

Les critères de reconnaissance de la figure messianique ne tiennent pas seulement aux éminentes qualités requises déjà mentionnées mais à l'aptitude à réaliser un programme politico-spirituel bien défini :

S'il se lève un roi de la lignée davidique, versé dans l'étude de la Tora et accomplissant fidèlement les commandements comme son ancêtre David, conformément à la Tora écrite et orale et qu'il impose son application à l'ensemble du peuple d'Israël, veillant à en renforcer les brèches, et qui de surcroît, mène les combats de Dieu, il doit être considéré comme *messie présumé*. Et si menant son action, il parvient à faire reconstruire le Temple en son lieu, et à rassembler les exilés d'Israël, alors, il est le *messie avéré*. Sa tâche consistera ensuite à apporter réparation au monde entier de sorte que l'humanité révèrera l'Éternel, ainsi qu'il est dit : « Je gratifierai les peuples d'un langage commun pour qu'ils puissent tous ensemble invoquer l'Éternel, et Le servir à l'unisson » (*So* 3:9) (*Hil. melakhim* 11:4).

D'un côté déjà, la conception que se fait Maïmonide de la figure messianique, impliquant haute sagesse et sens prophétique, ne pouvait que calmer les prétentions à l'investiture

---

<sup>19</sup> Cette assertion doit être mise en relation avec la sentence d'un maître du *midrach* : « Rabbi Elâzar bar Avina enseigne : Si tu vois les grandes royautés se heurter l'une l'autre, attends-toi à voir le pied du messie ! » (*GnR* 42:4).

messianique, et en cela, éviter bien des déconvenues. En un sens, on peut même aller jusqu'à dire qu'il les a rendues grotesques car selon son modèle, n'est vraiment reconnu messie que celui qui a déjà accompli le plus dur de la tâche messianique, à savoir reconstruire le Temple et rassembler les exilés ! On ne prétend pas être le messie, l'histoire seule montre que vous l'êtes. Le messie triomphe ou n'est pas. Mais, d'un autre côté, Maïmonide a introduit une notion inconnue jusqu'alors, celle de *messie présumé* qui rend quant à elle la candidature, beaucoup plus accessible et naturelle. À ce premier stade, aucune déclinaison d'identité n'est nécessaire. La seule chose qui qualifie est le fait d'être personnalité exceptionnelle tant sur un plan spirituel que temporel. C'est par son autorité religieuse et charismatique, et l'action menée dans son sillage qu'un individu est pressenti messie. Bien sûr, il faut encore qu'il soit de sang royal mais comme nous allons le voir, cette condition n'est pas nécessairement apparente ou connue d'emblée.

De fait, Maïmonide évoque l'épisode historique rapporté dans le Talmud dans lequel Rabbi Akiba et d'autres grands sages de sa génération s'étaient naturellement laissés persuadés que Bar Kokhba devait être le messie jusqu'à ce qu'ils finirent par s'apercevoir qu'il était certes attaché à la dignité royale davidique mais non le véritable libérateur (*Hil. melakhim* 11:3). Et dans l'*Épître au Yémen*, Maïmonide rapporte d'autres épisodes de messianisme avorté qui montrent clairement que c'est le fait d'être pris en défaut dans son action – l'inanité d'une prophétie ou même de la stratégie politique – qui disqualifie, et non un défaut de lignage ou une insuffisance de pouvoir thaumaturgique.

Au premier stade donc, la messianité est, sur base d'une présomption, une simple virtualité dont la pleine manifestation sur le terrain reste à confirmer. Dans de telles conditions, compte tenu de la personnalité et du statut de Maïmonide, nous avons toutes les raisons de penser qu'il se soit reconnu dans cette définition. Selon ce système, il n'est en aucune façon nécessaire, et même est-ce préjudiciable, de déclarer ouvertement ce que sont ses ambitions ou sa vocation pressentie. Tant que la réalisation du programme messianique ne donne pas ses fruits, s'afficher comme messie met en péril à la fois le projet messianique et la vie du messie présumé. Il n'a pas droit à l'erreur :

Le messie est un très grand prophète, le plus grand de tous à l'exception de Moïse notre maître. En outre, quiconque prétend être prophète, si sa prédiction est démentie, est passible de la peine de mort, parce qu'il s'est attribué indûment cette haute dignité (*Épître au Yémen*, IV, pp. 98-99).

– La question du lignage :

Le rattachement de Maïmonide à la lignée davidique ne s'impose pas d'évidence. Nulle part dans ses écrits, il ne signale ouvertement une telle généalogie. En revanche, on connaît un certain nombre d'écrits médiévaux et plus tardifs qui la mentionnent. Il est question alors du lien familial de Maïmonide avec le fameux Rabbi Yehouda ha-Nassi (III<sup>e</sup> s.) dont on sait qu'il était descendant du roi David (Cf. traité *Ketoubot* 62b).

En l'occurrence, les propos attribués à Rabbi Israël de Rozin sont particulièrement saisissants en ce qu'ils corroborent nos propres conclusions :

Rabbi Moïse ben Maïmon a élaboré un code pratique de lois car il était de la descendance royale, de la maison de David et désirait s'accomplir en tant que messie. Cependant le monde n'était pas encore apte à l'accueillir, de sorte que des barrières se dressèrent (*Likouté Ha-Ri mi-Rozin*, kneset Israël, Varsovie 1866, p. 4, cité dans l'article de S.Z. Hevlin, *ibid.*, p. 69, rem. 16).

À en croire Hevlin, la source de cette opinion serait la mauvaise interprétation d'un propos tenu par Rabbi Aaron ben Mechoulam de Lunel dans une missive adressée à Rabbi Méir Aboulafia (Ramḥa), après le décès de Maïmonide. C'est une coquille de transcription dans la publication de la lettre qui aurait été à l'origine de l'attribution de messianité à Maïmonide. Dans cette missive, on peut lire :

[Dans la lignée ascendante de Maïmonide], ils sont tous sages, connus comme serviteurs de Dieu, rabbin fils de rabbin ou juge, nommant les générations dès l'origine, de Hillel à Rabbi le Saint (Rabbi Yehouda ha-Nassi).

Or, selon un manuscrit considéré comme fiable (cf. Hevlin, *ibid.*, pp. 67-70), on peut lire en dernière ligne : « comme de Hillel à Rabbi le Saint. » Selon Hevlin, cette petite différence montrerait que Rabbi Aaron n'avait d'autre intention que d'homologuer en dignité la lignée des « patriarches » du Sanhédrin, depuis Hillel à Rabbi, qui est de sept générations, à celle des sages et juges de la famille de Maïmonide et dont le nombre de générations évoqué à la fin du *Commentaire de la michna* est également de sept. Le lien avec la lignée de David – dont Hillel et Rabbi le Saint sont des descendants – serait alors purement honorifique et non généalogique.

En admettant que l'observation de Hevlin soit correcte, la plus grande prudence est requise quant aux conclusions à en tirer. Loin d'être simplement élogieuse, l'homologation pourrait précisément avoir pour but, même avec la version corrigée, de faire allusion à la lignée royale de Maïmonide. Qui plus est, la référence à Rabbi le Saint, codificateur de la *Michna* n'est pas sans assimiler la vocation légaliste et éducatrice de ce grand homme à celle de Maïmonide, auteur du *Michné Tora*, vocation messianique par excellence. L'allusion à la messianité de Maïmonide reste donc une hypothèse tout à fait probable encore qu'incertaine.

Il faudrait rajouter à cela un autre argument contre le point de vue de Hevlin. Dans son article, il affirme qu'il est « pratiquement certain » que Rabbi Aaron, auteur de la missive, serait à la source de l'attribution de messianité à Maïmonide, telles qu'on la trouve réitérée ultérieurement dans les propos de Rabbi Chelomo Tsémaḥ Duran (Rachbats, 1435-1510). Mais il n'apporte aucune preuve à cette affirmation. Il existe peut-être d'autres sources dont nous avons perdu trace, qui seraient à la base d'une telle tradition. De fait, Rabbi Aaron ben Mechoulam affirme avoir entendu qu'il existait un écrit rapportant la généalogie de Maïmonide. Il ne se serait donc pas contenté de la référence à la fin du *Commentaire sur la Michna*.

Ce qui peut laisser perplexe quant à la prétention de messianité de Maïmonide, est que lorsqu'il évoque lui-même sa généalogie, il ne mentionne que les sept dernières générations. Puisque déjà, il met en valeur son ascendance, on peut supposer qu'il n'eut pas manqué de mentionner la lignée davidique si celle-ci lui était attribuée. Certes, oui, à moins d'avoir de bonnes raisons de vouloir dire les choses à mi-mots, ce que nous croyons très exactement avoir été son intention. Depuis le début de notre exposé, nous n'avons eu de cesse de relever les hauts faits dont Maïmonide était l'auteur et qui sans jamais le dire explicitement, suggèrent qu'ils correspondent rigoureusement à ce qu'on peut attendre d'un messie. Ajoutons à cela la nécessaire prudence à laquelle il devait à tout prix se tenir. Nous avons souligné plus haut le risque qu'encourait tout messie présumé à brûler les étapes. Indépendamment de sa propre situation et personnalité, la dissimulation de l'identité messianique est une phase obligée de ce processus, que Maïmonide ne manqua pas de théoriser :

En ce qui concerne la qualité de son statut (messianique), sache que tu ne sauras pas ce qu'il est avant qu'il se manifeste et que l'on puisse en parler, à savoir qu'il est un tel de telle famille ; mais surgira un homme inconnu avant son apparition. Ce sont les signes et les prodiges<sup>20</sup> qu'il manifestera qui seront les preuves de l'authenticité de son ascendance (*Épître au Yémen*, IV, p. 101).

Maïmonide ne peut avoir voulu dire ici que le messie serait une personne complètement inconnue car, selon sa conception, il doit être un grand maître et un savant ayant fait ses preuves, qualité qui ne peut se constituer isolément ni passer inaperçue. Il semble donc que ce soit son ascendance royale qui n'est point divulguée jusqu'au moment critique de ses propres révélations, comme le suggère la suite de ce passage. Cette dernière ambiguïté donnant à croire que le messie serait un illustre inconnu, est probablement encore un stratagème typiquement maïmonidien contribuant à laisser le mieux possible l'identité du messie, la sienne donc aussi, dans l'ombre.

Signalons toutefois que cette vérité occulte ne devait probablement pas l'être pour la plupart des communautés juives du Yémen. Sans doute, était-ce leur cœur, leur espérance et leur immense gratitude qui parlaient plus que leur enquête déductive sur l'identité du messie, mais on ne peut que rester ébahi quand on sait qu'aux dires de Nahmanide (XIII<sup>e</sup> s.), Maïmonide y avait été vénéré plus encore que tout saint :

Je témoigne devant mes maîtres avoir entendu de personnes dignes de confiance que dans toutes les principautés du Yémen, de nombreuses communautés de piété sincère évoquaient le nom de Maïmonide dans chaque prière du *Kaddich* qu'ils prononçaient : « Que la royauté divine s'accomplisse durant notre vie, de nos jours, et du vivant de notre maître, rabbi Mochè ben Maïmon ! » (*Kovèts*, III, pp. 8-9, rapporté par Rabinovits, *introd. Épître du Yémen*, p. 98).

Il convient de préciser que cet honneur n'était en principe dévolu qu'à l'exilarque, chef de la diaspora siégeant en Babylonie, et le jour de son investiture seulement, alors que Maïmonide en fut gratifié quotidiennement jusqu'à la fin de ses jours ! L'exilarque lui-même bénéficiait de cet honneur car il était considéré comme de lignée royale...

En définitive, seuls les développements sur le terrain constituent les conditions favorables et justifiables au dévoilement. Néanmoins, il est particulièrement significatif de constater que Maïmonide a laissé dans ses écrits certains indices de sa probable ascendance messianique qui, à défaut d'être explicites, pouvaient avoir au moment voulu une certaine utilité. Comme nous l'avons vu plus haut, dans l'*Épître au Yémen*, Maïmonide se présente comme étant d'une lignée de maîtres d'Espagne dont l'élite fut jadis exilée de la terre d'Israël. Plus loin, il évoque une tradition familiale sur le comput de l'avènement messianique, transmise de génération en génération :

La chose remonte au début de l'exil de Jérusalem, comme il est écrit : « Les exilés de Jérusalem répandus dans Séfarad... » (*Ov* 1,20) (*Épître au Yémen*, III, p. 95).

À en croire Rabinovits, Maïmonide ferait allusion ici à une tradition selon laquelle, ceux qui furent exilés de Jérusalem en Espagne, lors de la destruction du premier Temple, provenaient du quartier noble où résidaient précisément les descendants de la maison de David<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> Comme nous l'avons vu plus haut, dans les Lois royales, il est question de signes, les réalisations de ses prédictions, et les preuves de sa sagesse, mais pas nécessairement de miracles bouleversant les lois naturelles.

<sup>21</sup> Cf. la remarque 31 de Rabinovits, *ibid.*, pp. 50-51.

À notre sens, le faisceau d'indices réunis donne à penser que Maïmonide se sentait profondément investi de la mission messianique. Sans doute espérait-il qu'une opportunité politique lui permette de sortir de la « clandestinité » et de mettre en œuvre le programme qu'il avait lui-même circonscrit. Mais si certains ont pu le tenir pour messie présumé, lui se garda bien de le confirmer, contrairement à d'autres qui se lancèrent dans l'aventure, tel Abraham Aboulafia, fortement imprégné de ses enseignements.<sup>22</sup> Ainsi Maïmonide aura-t-il échappé à l'opprobre ou désillusion d'un faux messianisme. Quoi qu'il en soit, nous espérons avoir montré que sa conception du messianisme, loin d'en avoir engourdi la ferveur, lui a conféré un second souffle. Le réalisme qui le caractérise annonce et prépare sur un plan religieux l'activisme politique qui sera le lot du sionisme moderne.

---

<sup>22</sup> Cf. Moshe Idel, *Messianisme et mystique*, Paris, Cerf, 1994, pp. 29-43.